

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaire général					
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1200	Anamnèse / bilan / diagnostic / constatations médicales, par période de 5 min.	Anamnèse (données personnelles, antécédents médicaux, thérapies ou traitements antérieurs, médicaments, risques, etc.), examens ainsi que diagnostics et résultats indépendants de la Méthode et de la spécialité.	01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1250	Consultation manquée		01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1251	Supplément nuit, dimanche et jours fériés	Supplément forfaitaire pour traitements de nuit (entre 22h00-06h00), ainsi que les dimanches et jours fériés	01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1252	Supplément consultation extraordinaire dans des situations aiguës	Supplément forfaitaire pour traitements aigus imprévus. Ne doit pas être combiné avec le chiffre tarifaire 1251.	01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1253	Rapport formalisé	Forfaits pour la réponse à un questionnaire. Comprend en règle générale les réponses à des questions ciblées de l'assureur.	01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1254	Rapport non formalisé	Forfaits pour établissement d'un rapport. La conception des rapports non formalisés est libre.	01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1255	Leeches, par pièce		01.01.19	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	1			Numéros tarifaires Généralités	1256	Compensation de voyage	Supplément forfaitaire pour l'indemnité de déplacement pour les visites à domicile	01.01.19	31.12.98
999	Prestations ne figurant dans aucun des tarifs énumérés	1			Numéros tarifaires Généralités			Pour les numéros tarifaires ou les services liés à la thérapie qui ne sont pas inclus dans le tarif 590 ou dans un autre tarif officiel.	01.01.02	31.12.98

	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations					
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4004	Saignée, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.16
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4002	Thérapie Akumat, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.19
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1003	Acupression, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1004	Acupuncture, par période de 5 min.	Comprend l'électroacupuncture, l'acupuncture au laser, la moxibustion, l'auriculothérapie, acupuncture du crâne, acupuncture oculaire, y compris l'application combinée avec des lampes chauffantes.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1005	APM thérapie (Thérapie par le massage sur méridiens d'acupuncture), par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1006	Technique Alexander, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1007	Tui-Na/An-Mo, par période de 5 min.	Comprend moxibustion, y compris l'application combinée avec des lampes chauffantes.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1008	Médecine anthroposophique, traitement/consultation, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1010	Aromathérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1011	Travail asiatique d'énergie et du corps, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1012	Thérapie respiratoire, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1013	Atlaslogie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1014	Audio-psycho-phonologie/Tomatis, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1016	Auro-Soma thérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1017	Training autogène, par période de 5 min.	La thérapie par la parole ou la psychothérapie ne fait pas partie du training autogène.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1021	Massage ayurvédique, par période de 5 min.	Massage - du corps entier (abhyanga), - de la tête (mukhābhyanga) et - des pieds (padābhyanga), Traitement sur l'entier du corps avec des poudres ou des pâtes/cataplasmes (udvartana, lepa), Massage des points vitaux (Marma/Kalari-Massage), Utilisation de pochons de plantes (patrapottali), Massage avec des pochons de sel ou de sable (lavana/valuka- pindasveda), Massage avec des pochons (pinda-sveda), Massage avec des pochons de riz (sastika-shali-pinda-sveda)	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1022	Thérapie des fleurs de Bach, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4023	Méthode Bauncheidt, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.16

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel- Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1024	Thérapie par le mouvement (intégrat./cliniq.), par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1025	Massage du tissu conjonctif, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1026	Biofeedback, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1027	Biorésonance, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1028	Biochimie selon Schüssler, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1029	Psychologie biodynamique/Biodynamique, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1030	Sangsues, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1145	Bowtech, par période de 5 min.		01.01.21	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1031	Brain Gym, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1032	Hydrothérapie du côlon, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1033	Massage du côlon, par période de 5 min.	(Terminé, voir 1062)	01.01.09	31.12.21
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1034	Thérapie craniocentrale, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1035	Deep Draining, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1036	Autohémothérapie/thérapie autosanguine, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1146	Temps d'effet dans le cadre d'un traitement, par période de 5 min.	Période pendant laquelle le thérapeute travaille avec ou sur d'autres patients/clients.	01.01.21	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1037	Électroacupuncture, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1038	Électroacupuncture selon Voll, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1039	Électrothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1044	Conseil diététique, par période de 5 min.	(Terminé, voir 1206 et 1207)	01.01.09	31.12.16
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1045	Massage ésalien, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1047	Eutonie Gerda Alexander, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1048	Chromopuncture, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1049	Thérapie par la couleur, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1050	Fasciathérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1051	Méthode Feldenkrais, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1052	Massage des zones réflexes du pied, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1053	Thérapie d'oxydation hématogène, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1054	Yoga thérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1055	Eurythmie thérapeutique, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1056	Hippothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1057	Homéopathie, Traitement/Consultation, par période de 5 min.	Ce code tarifaire comprend toutes les activités spécifiques à une spécialité en contact direct avec le patient (anamnèse homéopathique, y compris la consultation téléphonique), à l'exception de la répertorisation (voir code tarifaire 1127).	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1058	Hydrothérapie, par période de 5 min.	Comprend jets, lavages, bains, utilisations de l'eau selon Kneipp, balnéologie, cataplasmes, enveloppements, fango	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1060	Kinésiologie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1061	Thérapie sonore, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1062	Massage classique, par période de 5 min.	Synonymes pour massage classique: massage empirique, thérapeutique, y c. massage du côlon.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1063	Thérapie selon Kneipp, par période de 5 min.	Concept total (5 piliers)	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1064	Acupuncture par laser, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1065	Thérapie par la lumière, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1259	Liebscher & Bracht, par période de 5 min.		01.01.21	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1066	Drainage lymphatique, manuel, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1067	Magnétothérapie/thérapie par champs magnétiques, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1068	Thérapie par la peinture, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1069	Mésothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1070	Massage métamorphique, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1071	Moxibustion, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1072	Musicothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1073	Massage des zones réflexes musculaires, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1074	Thérapie myofonctionnelle, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1075	Thérapie neurale, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1076	Neurofeedback, par période de 5 min.	voir position tarifaire 1026 Biofeedback	01.01.09	31.12.22
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1077	Acupuncture des oreilles, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1079	Otothérapie par les bougies, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1080	Formation du mouvement rythmo-organique Medau, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1081	Ortho-Bionomy, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1082	Thérapie orthomoléculaire, par période de 5 min.	Comprend la consultation orthomoléculaire, l'exclusion des préparations orthomoléculaires. Ceux-ci sont facturés sous le numéro tarifaire 1310.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1084	Thérapie par l'ozone, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1085	Phytothérapie, par période de 5 min.	y compris spagyrie; comprend aussi l'évaluation téléphonique	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1087	Polarity, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1088	Intégration posturale, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1089	Psychomotricité, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1090	Massage des zones psychogènes, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1091	Thérapie de théâtre de marionnettes, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1092	Qi Gong, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1093	Rebalancing, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1094	Thérapie par nouvelle naissance, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1096	Reiki, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1097	Rolfing/intégration structurelle, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1098	Massages rythmiques anthrop. , par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1099	Oxygénothérapie en plusieurs étapes, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1100	Shiatsu, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1101	Shin Tai, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1102	Sophrologie / Sophrologie Caycédienne, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1103	Ventouses, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.16
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1104	Thérapie Sumathu, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1105	Sympathicothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1106	Tai Chi, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1108	Thérapie par la danse, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1111	Massage thaï, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1113	Thermographie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1114	Médecine tibétaine, traitement/consultation, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1115	Touch for Health, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1117	Massage selon Trager, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1118	Thérapie par du sang irradié (UV), par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1120	Vitalpratique selon Vuille, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1121	Cataplasmes/enveloppements/fango, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1122	Équilibration vertébrale, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1123	Zilgrei, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1127	Homéopathie - Répertoire, par période de 5 min.	La répertoire, indépendamment de la présence ou de l'absence du patient, est facturée sous ce code tarifaire.	01.02.12	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1128	Thérapie Adveda-Eugemed, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1131	Thérapie à médiation plastique, par période de 5 min.		01.01.14	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1132	Thérapie intermédiaire, par période de 5 min.		01.01.14	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1133	Thérapie des méridiens, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1134	Réflexothérapie, par période de 5 min.	Comprend le massage des zones réflexes du corps, des muscles et des microsystèmes comme les oreilles, les mains et les pieds.	01.01.14	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4440	Microkinésithérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.21
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1141	Thérapie Dorn/Breuss, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4442	Spagyrie, par période de 5 min.	(Terminé, voir 1085)	01.01.09	31.12.20
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1143	Thérapie Cantharide, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1144	Thérapie du développement et de l'apprentissage selon PÄPKi, par période de 5 min.		01.01.20	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1201	Thérapie par le drame, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1202	Art de parole thérapeutique, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1203	Ostéopathie, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1204	Etiopathie, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1205	Méthodes de détoxication, par période de 5 min.	Comprend les ventouses, leeches, la Méthode Baunscheidt, le Gua Sha, purger, méthode Röder, saignée, Vomissement thérapeutique (vamana), Purgation (virecana), Irrigation colonique (niruha basti, matra basti), Saignée (rakta-mokshana), Rinçage nasal (nasya), Traitement oculaire (akshi/netra tarpana), Traitement auriculaire (kama purana), Cautérisation (agni kama)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1206	Thérapie nutritionnelle, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	4207	Thérapie de l'ordre / Diététique, par période de 5 min.	Pour les praticiens en médecine naturelle avec diplôme fédéral: comprend des Méthodes telles que l'hydrothérapie, la purge, les traitements nasaux, les cataplasmes/enveloppements/fango.	01.01.17	31.12.18
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1209	Jets ayurvédique, par période de 5 min.	Comprend les Jets d'huile sur le corps entier (kaya seka, pizhichil), Coulées sur le front (shirodhara), Application locale + rétention intensive d'huile sur la tête (shiro basti), colonne vertébrale (kati-, prishtha, griva-basti), genoux (janu basti)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1210	Spiraldynamik, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1214	Orthonomie fonctionnelle et intégration, par période de 5 min.		01.01.19	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1218	Thérapie Lomilomi, par période de 5 min.		01.01.22	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1219	Hyperthermie, par période de 5 min.	pour médecins et cliniques	01.01.22	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1220	Thérapie Boeger, par période de 5 min.		01.01.23	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1222	Thérapie du sport et en activité physique adaptée, par période de 5 min.		01.01.24	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	2			Préstations	1223	Premiers Secours Emotionnels, par période de 5 min.		01.01.24	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	3			Remède					
	Médecine complémentaire LCA	3			Remède	4300	Préparation magistrale	La préparation magistrale doit être détaillée.	01.01.16	31.12.17
400	Médecine complémentaire LCA	3			Remède	4304	Préparation individuelle	La préparation individuelle doit être détaillée.	01.01.16	31.12.17
590	Médecine complémentaire LCA	3			Remède	1310	Remèdes médecine complémentaire	Tous les médicaments de médecine complémentaire sont enregistrés selon à la règle suivante: «nom du produit resp. utilisation, fabricant, quantité (p. ex. taille de l'emballage) et forme posologique» Exemple: «UMCKALOABO Solution, Schwabe, 50 ml» resp. «Phytothérapeutiques toux, Hänsele, 50 ml»	01.01.18	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA	4			Laboratoire					
590	Médecine complémentaire LCA	4			Laboratoire	1302	Services de laboratoire médecine complémentaires	Tous les services de laboratoire en médecine complémentaire sont enregistrés selon à la règle suivante: "Numéro RCC ou nom et adresse du laboratoire, matériel d'origine, essais effectués" Par exemple, "RCC No. XY, fèces, transglutaminase AC.""	01.01.17	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	5.0	Naturopathe avec diplôme fédéral							

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA			5.0	Naturopathe avec diplôme fédéral	1257	Coordination du traitement avec d'autres professionnels de la santé, par période de 5 min.	S'applique aux rencontres personnelles ou téléphoniques entre des fournisseurs de services indépendants et des professionnels de santé (médecins, thérapeutes, services Spitex) en l'absence du patient. Ne s'applique pas à l'étude des dossiers ou aux réunions dans le cadre de la préparation des rapports.	01.01.20	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	5	Naturopathe diplôme fédéral ou avec le Certificat de Branche OrTra TC							
	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique					
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1021	Massage ayurvédique, par période de 5 min.	Massage - du corps entier (abhyanga), - de la tête (mukhābhyanga) et - des pieds (padābhyanga), Traitement sur l'entier du corps avec des poudres ou des pâtes/cataplasmes (udvartana, lepa), Massage des points vitaux (Marma/Kalari-Massage), Utilisation de pochons de plantes (patrapottali), Massage avec des pochons de sel ou de sable (lavana/valuka- pindasveda), Massage avec des pochons (pinda-sveda), Massage avec des pochons de riz (sastika-shali-pinda-sveda)	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1082	Thérapie orthomoléculaire, par période de 5 min.	Comprend la consultation orthomoléculaire, l'exclusion des préparations orthomoléculaires. Ceux-ci sont facturés sous le numéro tarifaire 1310.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1205	Méthodes de détoxication, par période de 5 min.	Comprend les ventouses, leeches, la Méthode Baunscheidt, le Gua Sha, purger, méthode Röder, saignée, Vomissement thérapeutique (vamana), Purgation (virecana), Irrigation colonique (niruha basti, matra basti), Saignée (rakta-mokshana), Rinçage nasal (nasya), Traitement oculaire (akshi/netra tarpana), Traitement auriculaire (kama purana), Cautérisation (agni karma)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1206	Thérapie nutritionnelle, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1208	Traitement médicamenteux, par période de 5 min.	Thérapie médicamenteuse de la médecine complémentaire (thérapie, ordonnance, sélection, évaluation téléphonique), comme la phytothérapie, l'homéopathie fonctionnelle, les fleurs de Bach, la spagyrie, la biochimie selon Schüssler, etc. (médicament facturé séparément).	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1209	Jets ayurvédique, par période de 5 min.	Comprend les Jets d'huile sur le corps entier (kaya seka, pizhichil), Coulées sur le front (shirodhara), Application locale + rétention intensive d'huile sur la tête (shiro basti), colonne vertébrale (kati-, prishtha, griva-basti), genoux (janu basti)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.1	Naturopathe discipline Médecine ayurvédique	1212	Thérapie de l'ordre, par période de 5 min.	Contient des procédures et des mesures de l'ordre de vie basées sur la spécialité respective (par exemple, médecine humorale ou enseignement des 5 éléments).	01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie					
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1057	Homéopathie, Traitement/Consultation, par période de 5 min.	Ce code tarifaire comprend toutes les activités spécifiques à une spécialité en contact direct avec le patient (anamnèse homéopathique, y compris la consultation téléphonique), à l'exception de la répertorisation (voir code tarifaire 1127).	01.01.09	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1082	Thérapie orthomoléculaire, par période de 5 min.	Comprend la consultation orthomoléculaire, l'exclusion des préparations orthomoléculaires. Ceux-ci sont facturés sous le numéro tarifaire 1310.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1127	Homéopathie - Répertoire, par période de 5 min.	La répertorisation, indépendamment de la présence ou de l'absence du patient, est facturée sous ce code tarifaire.	01.02.12	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1206	Thérapie nutritionnelle, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1208	Traitement médicamenteux, par période de 5 min.	Thérapie médicamenteuse de la médecine complémentaire (thérapie, ordonnance, sélection, évaluation téléphonique), comme la phytothérapie, l'homéopathie fonctionnelle, les fleurs de Bach, la spagyrie, la biochimie selon Schüssler, etc. (médicament facturé séparément).	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.2	Naturopathe discipline Homéopathie	1212	Thérapie de l'ordre, par période de 5 min.	Contient des procédures et des mesures de l'ordre de vie basées sur la spécialité respective (par exemple, médecine humorale ou enseignement des 5 éléments).	01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC					
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1004	Acupuncture, par période de 5 min.	Comprend l'électroacupuncture, l'acupuncture au laser, la moxibustion, l'auriculothérapie, acupuncture du crâne, acupuncture oculaire, y compris l'application combinée avec des lampes chauffantes.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1007	Tui-Na/An-Mo, par période de 5 min.	Comprend moxibustion, y compris l'application combinée avec des lampes chauffantes.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1082	Thérapie orthomoléculaire, par période de 5 min.	Comprend la consultation orthomoléculaire, l'exclusion des préparations orthomoléculaires. Ceux-ci sont facturés sous le numéro tarifaire 1310.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1205	Méthodes de détoxication, par période de 5 min.	Comprend les ventouses, leeches, la Méthode Baunscheidt, le Gua Sha, purger, méthode Röder, saignée, Vomissement thérapeutique (vamana), Purgation (virecana), Irrigation colonique (niruha basti, matra basti), Saignée (rakta-mokshana), Rinçage nasal (nasya), Traitement oculaire (akshi/netra tarpana), Traitement auriculaire (kama purana), Cautérisation (agni kama)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1206	Thérapie nutritionnelle, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1208	Traitement médicamenteux, par période de 5 min.	Thérapie médicamenteuse de la médecine complémentaire (thérapie, ordonnance, sélection, évaluation téléphonique), comme la phytothérapie, l'homéopathie fonctionnelle, les fleurs de Bach, la spagyrie, la biochimie selon Schüssler, etc. (médicament facturé séparément).	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.3	Naturopathe discipline Médecine traditionnelle chinoise MTC	1212	Thérapie de l'ordre, par période de 5 min.	Contient des procédures et des mesures de l'ordre de vie basées sur la spécialité respective (par exemple, médecine humorale ou enseignement des 5 éléments).	01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE					
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1027	Biorésonance, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel-Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1066	Drainage lymphatique, manuel, par période de 5 min.	voir prestation générale	01.01.09	31.12.22
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1082	Thérapie orthomoléculaire, par période de 5 min.	Comprend la consultation orthomoléculaire, l'exclusion des préparations orthomoléculaires. Ceux-ci sont facturés sous le numéro tarifaire 1310.	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1134	Réflexothérapie, par période de 5 min.	Comprend le massage des zones réflexes du corps, des muscles et des microsystèmes comme les oreilles, les mains et les pieds.	01.01.14	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1141	Thérapie Dom/Breuss, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1205	Méthodes de détoxication, par période de 5 min.	Comprend les ventouses, leeches, la Méthode Baunscheidt, le Gua Sha, purger, méthode Röder, saignée, Vomissement thérapeutique (vamana), Purgation (virecana), Irrigation colonique (niruha basti, matra basti), Saignée (rakta-mokshana), Rinçage nasal (nasya), Traitement oculaire (akshi/netra tarpana), Traitement auriculaire (kama purana), Cautérisation (agni kama)	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1206	Thérapie nutritionnelle, par période de 5 min.		01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1208	Traitement médicamenteux, par période de 5 min.	Thérapie médicamenteuse de la médecine complémentaire (thérapie, ordonnance, sélection, évaluation téléphonique), comme la phytothérapie, l'homéopathie fonctionnelle, les fleurs de Bach, la spagyrie, la biochimie selon Schüssler, etc. (médicament facturé séparément).	01.01.17	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1212	Thérapie de l'ordre, par période de 5 min.	Contient des procédures et des mesures de l'ordre de vie basées sur la spécialité respective (par exemple, médecine humorale ou enseignement des 5 éléments).	01.01.19	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			5.4	Naturopathe discipline Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE	1213	Technique de massage, par période de 5 min.	Comprend le massage du tissu conjonctif, le massage du côlon, le massage classique, le massage des points trigger, fasciathérapie	01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	6	Thérapeute Complémentaire TC avec Certificat de Branche OrTra TC ou diplôme fédéral							
590	Médecine complémentaire LCA			6.0	Thérapeute Complémentaire TC avec Certificat de Branche OrTra TC ou diplôme fédéral	1257	Coordination du traitement avec d'autres professionnels de la santé, par période de 5 min.	S'applique aux rencontres personnelles ou téléphoniques entre des fournisseurs de services indépendants et des professionnels de santé (médecins, thérapeutes, services Spitex) en l'absence du patient. Ne s'applique pas à l'étude des dossiers ou aux réunions dans le cadre de la préparation des rapports.	01.01.20	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.1	Méthode TC Acupressure thérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.1	Méthode TC Acupressure thérapie	1003	Acupressure, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.2	Méthode TC Technique Alexander					

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel- Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
590	Médecine complémentaire LCA			6.2	Méthode TC Technique Alexander	1006	Technique Alexander, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.3	Méthode TC APM thérapie (Thérapie par le massage sur méridien d'acupuncture)					
590	Médecine complémentaire LCA			6.3	Méthode TC APM thérapie (Thérapie par le massage sur méridien d'acupuncture)	1005	APM thérapie (Thérapie par le massage sur méridiens d'acupuncture), par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.4	Méthode TC Thérapie respiratoire					
590	Médecine complémentaire LCA			6.4	Méthode TC Thérapie respiratoire	1012	Thérapie respiratoire, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.5	Méthode TC Ayurvéda thérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.5	Méthode TC Ayurvéda thérapie	1215	Ayurvéda thérapie, par période de 5 min.		01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.6	Méthode TC Thérapie corporelle par le mouvement					
590	Médecine complémentaire LCA			6.6	Méthode TC Thérapie corporelle par le mouvement	1216	Thérapie corporelle par le mouvement, par période de 5 min.		01.01.19	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.7	Méthode TC Thérapie craniosacrale					
590	Médecine complémentaire LCA			6.7	Méthode TC Thérapie craniosacrale	1034	Thérapie craniosacrale, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.8	Méthode TC Eutonie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.8	Méthode TC Eutonie	1047	Eutonie Gerda Alexander, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.9	Méthode TC Thérapie Feldenkrais					
590	Médecine complémentaire LCA			6.9	Méthode TC Thérapie Feldenkrais	1051	Méthode Feldenkrais, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.10	Méthode TC Eurythmie thérapeutique					
590	Médecine complémentaire LCA			6.10	Méthode TC Eurythmie thérapeutique	1055	Eurythmie thérapeutique, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.11	Méthode TC Kinésiologie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.11	Méthode TC Kinésiologie	1060	Kinésiologie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.12	Méthode TC Polarity					
590	Médecine complémentaire LCA			6.12	Méthode TC Polarity	1087	Polarity, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.13	Méthode TC Rebalancing					
590	Médecine complémentaire LCA			6.13	Méthode TC Rebalancing	1093	Rebalancing, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.14	Méthode TC Réflexothérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.14	Méthode TC Réflexothérapie	1134	Réflexothérapie, par période de 5 min.	Comprend le massage des zones réflexes du corps, des muscles et des microsystemes comme les oreilles, les mains et les pieds.	01.01.14	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel- Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
	Médecine complémentaire LCA			6.15	Méthode TC Shiatsu					
590	Médecine complémentaire LCA			6.15	Méthode TC Shiatsu	1100	Shiatsu, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.16	Méthode TC Intégration structurale					
590	Médecine complémentaire LCA			6.16	Méthode TC Intégration structurale	1097	Rolfing/intégration structurelle, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.17	Méthode TC Yoga thérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.17	Méthode TC Yoga thérapie	1054	Yoga thérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.18	Méthode TC Thérapie Biodynamique					
590	Médecine complémentaire LCA			6.18	Méthode TC Thérapie Biodynamique	1029	Psychologie biodynamique/Biodynamique, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.19	Méthode TC Fasciathérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			6.19	Méthode TC Fasciathérapie	1050	Fasciathérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.20	Méthode TC Massage Rythmique Thérapeutique					
590	Médecine complémentaire LCA			6.20	Méthode TC Massage Rythmique Thérapeutique	1098	Massages rythmiques anthrop., par période de 5 min.		01.01.21	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			6.21						
590	Médecine complémentaire LCA			6.21	Travail corporel aquatique	1221	Travail corporel aquatique, par période de 5min.		01.01.23	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	7	Art-thérapeute avec diplôme fédéral							
590	Médecine complémentaire LCA			7.0	Art-thérapeute avec diplôme fédéral	1217	Art-thérapie, par période de 5 min.		01.01.21	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			7.1	Art-thérapeute avec diplôme fédéral	1257	Coordination du traitement avec d'autres professionnels de la santé, par période de 5 min.	S'applique aux rencontres personnelles ou téléphoniques entre des fournisseurs de services indépendants et des professionnels de santé (médecins, thérapeutes, services Spitex) en l'absence du patient. Ne s'applique pas à l'étude des dossiers ou aux réunions dans le cadre de la préparation des rapports.	01.01.20	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			7.2	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie- par le mouvement et la danse					
590	Médecine complémentaire LCA			7.2	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie par le mouvement et la danse	4024	Thérapie par le mouvement (intégrat./cliniq.), par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			7.2	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie par le mouvement et la danse	4108	Thérapie par la danse, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			7.3	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie- par le drama et la parole					
590	Médecine complémentaire LCA			7.3	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie par le drama et la parole	4204	Thérapie par le drama, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			7.3	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie par le drama et la parole	4202	Art de parole thérapeutique, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98

Tarif 590: Für ambulante komplementärmedizinische Leistungen VVG

	F	Kapitelziffer	Kapitelbezeichnung_F	Unterkapitel	Unterkapitel- Bezeichnung_F	Abrechnungsziffer	ABRECHNUNGSZIFFERTEXT_F	Beschreibung_F	DATUMVON	DATUMBIS
Tarif-Nr.	Nom du tarif					Positionsnummer	Positions-Text F		Gültig von	Gültig bis
	Médecine complémentaire LCA			7.4	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie à médiation plastique et visuelle					
590	Médecine complémentaire LCA			7.4	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie à médiation plastique et visuelle	4068	Thérapie par la peinture, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			7.4	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie à médiation plastique et visuelle	4134	Thérapie à médiation plastique, par période de 5 min.		01.01.14	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			7.5	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie- intermédiaire					
590	Médecine complémentaire LCA			7.5	Art thérapeute- Spécialisation Thérapie- intermédiaire	4432	Thérapie intermédiaire, par période de 5 min.		01.01.14	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA			7.6	Art thérapeute- Spécialisation Musicothérapie					
590	Médecine complémentaire LCA			7.6	Art thérapeute- Spécialisation Musicothérapie	4072	Musicothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	8	Masseurs médicaux avec certificat fédéral							
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1039	Électrothérapie, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1052	Massage des zones réflexes du pied, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1058	Hydrothérapie, par période de 5 min.	Comprend jets, lavages, bains, utilisations de l'eau selon Kneipp, balnéologie, cataplasmes, enveloppements, fango	01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1066	Drainage lymphatique, manuel, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1121	Cataplasmes/enveloppements/fango, par période de 5 min.		01.01.09	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1213	Technique de massage, par période de 5 min.	Comprend le massage du tissu conjonctif, le massage du côlon, le massage classique, le massage des points trigger, fasciathérapie	01.01.19	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			8.0	Masseurs médicaux	1257	Coordination du traitement avec d'autres professionnels de la santé, par période de 5 min.	S'applique aux rencontres personnelles ou téléphoniques entre des fournisseurs de services indépendants et des professionnels de santé (médecins, thérapeutes, services Spitex) en l'absence du patient. Ne s'applique pas à l'étude des dossiers ou aux réunions dans le cadre de la préparation des rapports.	01.01.20	31.12.98
	Médecine complémentaire LCA	9	Ostéopathe avec BSc/MSc HES en Ostéopathie / diplôme CDS							
590	Médecine complémentaire LCA			9.0	Ostéopathe	1203	Ostéopathie, par période de 5 min.		01.01.16	31.12.98
590	Médecine complémentaire LCA			9.0	Ostéopathe	1257	Coordination du traitement avec d'autres professionnels de la santé, par période de 5 min.	S'applique aux rencontres personnelles ou téléphoniques entre des fournisseurs de services indépendants et des professionnels de santé (médecins, thérapeutes, services Spitex) en l'absence du patient. Ne s'applique pas à l'étude des dossiers ou aux réunions dans le cadre de la préparation des rapports.	01.01.20	31.12.98